

Le député wallon carbure à l'esprit de clocher

Ce qui fait surtout courir un élu au parlement wallon ? Les intérêts de sa commune. Une thèse de doctorat met en lumière le réflexe municipaliste qui conditionne les députés sudistes et les empêche de prendre de la hauteur.

Vingt ans, l'âge de raison. 21 mai 1995, premières élections régionales. La consécration pour l'assemblée parlementaire wallonne, qui a droit à ses élus directs. Depuis, bien de l'eau a coulé sous les ponts du parlement wallon. Qui en a déjà vu défiler des député(e)s : ceux des temps héroïques, qui lui ont été infidèles ou qui sont revenus au bercail.

La mue institutionnelle enrichit les lieux de pouvoir, diversifie les carrières politiques. En Wallonie comme en Ecosse ou en Catalogne, où les parlements régionaux ont conquis leur autonomie et engendré de puissants courants nationalistes. Qu'est-ce qui fait courir au juste un député régional wallon, écossais, catalan ? Jérémie Dodeigne, doctorant en sciences politiques pour le compte de l'ULg et de l'UCL, a consacré plus de trois ans à passer au crible près de 2000 carrières parlementaires, et à sonder les aspirations de dizaines de ces élus.

Le nationaliste écossais croit en la force politique d'Edimbourg. Son alter ego catalan se résigne à voir Madrid encore mener le bal. Le député régional wallon, lui, se préoccupe surtout de son pré carré. Namur a pourtant nettement pris ses distances de Bruxelles. 2007, date de la première impasse communautaire d'envergure, a laissé des traces : « Le "pacte des Belges" s'est rompu à ce moment-là. Nombreux sont alors les députés wallons qui ne se sont plus du tout sentis à leur place au niveau fédéral », souligne le politologue.

L'étoile du Parlement fédéral pâlit ? Aubaine en bord de Meuse. L'enceinte parlementaire wallonne hérite d'une franche occasion d'entrer dans la cour des grands. De prouver qu'elle vaut mieux que sa réputation de lieu de pouvoir de seconde catégorie ou d'« assemblée de clinches », dixit un élu sondé...

Or, ce n'est pas l'amorce d'une montée en puissance régionaliste que Jérémie Dodeigne a découverte : « Le mandat régional n'est rien d'autre qu'un levier d'influence au service des intérêts politiques locaux, utile au développement des ressources des communes. C'est la commune qui compte avant le parlement. Et ce discours est assumé par les élus de façon décomplexée. »

Le parlement wallon, terre d'élection pour municipalistes. Ils y font la loi sous l'empire d'un cercle vicieux ou vertueux, au choix : « Les partis capitalisent sur leurs bourgmestres lors de la confection des listes électorales. Elus au parlement, ces maïeurs travaillent avant tout pour l'intérêt de leur commune, ce qui renforcera leur assise électorale, pour le plus grand profit des partis. »

La boucle ainsi bouclée laisse peu de place à la vision pensée à l'échelle wallonne. « Beaucoup de parlementaires wallons se disent régionalistes. Mais ce discours est bâillonné par les états-majors des partis et ne peut s'afficher aux yeux d'un électoral peu enclin à l'entendre. » Courbe rentrante : « L'exercice d'un mandat local conduit le député régional à faire preuve de retenue vis-à-vis d'un ministre. Par crainte de subir un retour

de flamme pour sa commune. »

La mécanique bien huilée connaît quelques ratés, depuis le frein imposé à la présence sans limites de députés-bourgmestres ou échevins. Le visage du parlement wallon issu du dernier scrutin en a été chamboulé : « Pour la première fois, le nombre de nouveaux élus ou d'anciens parlementaires fédéraux a dépassé celui des députés qui avaient déjà une expérience régionale. » Fragile promesse de voir émerger une nouvelle génération d'élus affranchis, qui oseraient casser la culture politique paralysante. Dopé par l'héritage massif de nouvelles compétences, le parlement wallon pourrait enfin trouver sa vraie vocation. Et dépasser le stade d'une assemblée communale à l'échelle régionale. ●

Pierre Havaux